

ID: 045-214500803-20240321-D2024_05-BF

République Française Département Loiret

commune de Charmont-en-Beauce

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Mars 2024

Référence D2024_05

Nombre de membres			
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	
10	7	10	

Vote		
à l'unanimité		
Pour: 10		
Contre: 0		
Abstention: 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Pithiviers Le: 22/03/2024

Publication ou notification du :

L'an 2024, le Jeudi 21 Mars 2024 à 19:30, le Conseil Municipal de la commune de Charmont-en-Beauce s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame PRUNET Delphine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 15/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 15/03/2024.

Présents: Mme PRUNET Delphine, Maire, M. MALON Stéphane, Mme PION Gabrielle, M. MENAULT Miguel, Mme PERON Adeline, Mme LAROYE Aurélie, M. LE MOAL David

Excusé(s) ayant donné procuration : M. JOLIN Lionel à M. MENAULT Miguel, M. BELTOISE Antony à Mme PERON Adeline, Mme SAUVERVALD Margaux à M. MALON Stéphane

A été nommée secrétaire : Mme PERON Adeline

Objet de la délibération : Affectation des résultats

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des collectivités Territoriales : Considérant qu'il convient que le Conseil Municipal se prononce sur l'affectation des résultats :



ID: 045-214500803-20240321-D2024_05-BF

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
Résultat de fonctionnement		
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	19 229,94	
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	82 917.29	
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser)	102 147.23	
(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous) Solde d'exécution de la section d'investissement		
D. Solde d'exécution de la section d'investissement D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D. 001 (si déficit) R. 001 (si excédent)	93 074 96	
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-42 003 56	
Besoin de financement F. ≂ D. + E.	0.00	
AFFECTATION =C. = G. + H.	102 147.23	
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00	
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	102 147.23	
DEFICIT REPORTE D 002 (4)		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte ces propositions.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En mairie, le 22/03/2024 Le Maire

Delphine PRUNET

(2(1))

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.